

Le N° 10 cent.

Juillet 1914.

L'ÉCHO
DE
BARBENTANE
en Provence

Abonnement annuel : 4 fr. 50



Publication mensuelle

Photo Gilles-Brouillé



M. Léon Daudet, le 7 juin, à Barbentane

Nos fêtes de Jeanne d'Arc et de la Saint Philippe, à Barbentane

Dimanche 7 juin

Nos fêtes de 1912 et de 1913 qui furent si magnifiquement célébrées, ne paraissaient pouvoir être ni surpassées ni même égalées. Et cependant, au témoignage de tous, la journée du 7 juin dernier a brillé d'un éclat vraiment incomparable. La Presse est unanime à le constater.

Il nous est impossible de tout reproduire — mais nous allons citer deux journaux d'opinions politiques, diverses, pour ne pas dire opposées, afin de montrer à nos lecteurs, à quel point cette inoubliable journée du 7 juin a conquis l'admiration de tous ceux qui en furent les heureux témoins.

Voici d'abord le court entrefilet du « *Petit Marseillais* » numéro du 10 juin :

C'est avec un grand éclat qu'ont été célébrées, dimanche 7, la fête de Jeanne d'Arc et la Saint-Philippe que nous avons annoncées. Le beau temps avait permis à un nombre considérable de Provençaux de s'y rendre. Après avoir assisté à la messe de Jeanne d'Arc, où un panégyrique a été prononcé par M. l'abbé Chavanet, l'éloquent missionnaire apostolique, la foule s'est portée au banquet servi dans l'incomparable salle verte du parc de M. le marquis de Barbentane. Plus de 600 convives y ont pris part ; à l'issue de ce banquet, un immense meeting a été tenu devant un auditoire de 5.000 personnes au cours duquel ont pris la parole : MM. le marquis de Chaumont, Léon Daudet, Jacques Foy, Haour, Joseph Amic, Marcel Viel, Abel Bréart, le félibre Arnavielle. En somme, journée dont le souvenir demeurera impérissable chez tous ceux qui la vécurent.

— Le compte rendu de « *L'Eclair de Montpellier* » est, comme de juste, plus complet et des plus intéressants. Nous le donnons *in extenso* :

GRANDIOSE MANIFESTATION

Barbentane, 9 juin.

Dimanche, la Fédération des sections des Femmes Françaises des pays d'Arles et de Cavaillon fêtait la Saint-Philippe à Barbentane, sous la présidence d'honneur de M. Paul de Girard, délégué de Monseigneur le duc d'Orléans pour la région du Sud-Est, et la présidence effective de M. le marquis de Chaumont-Quitry, délégué du prince pour la région du Centre.

Dès le matin, Barbentane présente un aspect de fête. Toutes les maisons sont pavoisées, car, ce jour-là, on fête et Jeanne d'Arc et le Roi. Les délégations arrivent nombreuses de tous les points du Midi : Cette, Montpellier, Alais, Nîmes, Arles, Marseille, Toulon, Cavillon, Avignon. Tout le pays est représenté.

LA RÉCEPTION ET LE CORTÈGE OFFICIEL

Bientôt arrivent, parmi les invités, les orateurs, MM. Haourt, Amic, Bréart, suivis bientôt de M. le marquis de Chaumont-Quitry qu'accompagnent M. le vicomte de Luppé, président de la Fédération des pays d'Arles et de Cavillon, et de Mme la vicomtesse de Luppé. Puis, au milieu d'une ovation indescriptible arrivent M. Léon Daudet, membre des Comités-Directeurs de l'Action Française, et Mme Léon Daudet, qui traversent Barbentane sous les acclamations de la foule compacte.

Bientôt ils arrivent à la permanence de l'Action française où M. Defustel, président de la section de Barbentane souhaite la bienvenue à MM. de Chaumont-Quitry, Léon Daudet et de Luppé.

Puis un magnifique cortège historique de Jeanne d'Arc, dans lequel figurent la Pucelle et Charles VII, tous deux à cheval, des Seigneurs, des dames, puis des anges et des enfants, tous richement parés, vient prendre à la permanence de l'Action française le cortège des royalistes. En tête de la procession, immédiatement après la musique marchent Mme la vicomtesse de Luppé, présidente des Dames royalistes des pays d'Arles et de Cavillon, Mme Léon Daudet, Mme Bréart, toutes trois accompagnées de leurs demoiselles d'honneur qui sont revêtues du costume arlésien. Puis viennent Mmes Fraisse, Defustel, Dupuy, Henri Bertrand, Mlles Goubet, etc., etc. Une foule immense suit.

LA MESSE

L'église de Barbentane remplie de monde, est magnifiquement parée pour fêter la sainte de la Patrie. M. l'abbé Guigues, curé de la paroisse, célèbre le Saint-Sacrifice, pendant lequel « l'Harmonie Gauloise » fait entendre de beaux morceaux de son répertoire. A l'Evangile, M. le chanoine Chavanet, missionnaire apostolique, monte en chaire, pour faire le panégyrique de la Bienheureuse.

Prenant pour texte les paroles de l'Écriture : « Parce que tu as agi avec virilité, tu seras bénie éternellement », l'éloquent prédicateur, prenant acte du miracle patriotique opéré par l'intermédiaire de la Sainte et constatant le renouveau du culte de la Libératrice, fait augurer un nouveau miracle qui sauvera la patrie et l'Église de France. Le discours de M. l'abbé Chavanet a produit une énorme impression.

Les choristes de la paroisse et la foule entière accompagnées par l'Harmonie Gauloise, font retentir l'« Hymne à l'Étendard. »

LE BANQUET

Après cette splendide cérémonie religieuse et un arrêt au siège de l'Action française, où on acclame l'arrivée des Marseillais, venus au

nombre de cinquante, avec leur beau drapeau, on se rend, Léon Daudet porté en triomphe par les Camelots du Roi, au banquet dans la « salle verte », que M. le marquis de Barbentane a daigné mettre à la disposition des organisateurs. Le spectacle qu'offre la « salle verte » est unique : immense cathédrale en verdure, dont les nefs sont dessinées par des platanes régulièrement ordonnés en colonnades. Plus de 800 convives prennent place.

La table d'honneur est présidée par M. le vicomte de Luppé, entouré de MM. de Chaumont-Quitry, Léon Daudet, Defustel, Charles Fraisse, Arnavielle, marquis de Lagoy, Riqueau, Frédéric Mistral, neveu de l'illustre poète, et des orateurs de la journée.

La table des dames est présidée par Mme la vicomtesse de Luppé, ayant à ses côtés Mmes Daudet, Dupuy, Charles Fraisse, Bréart, Goudet, Mlles Arnavielle, etc.

Pendant le repas, les ligueurs d'Orgon font entendre des chants royalistes. Les camelots Marseillais dirigent le chant des joyeux refrains.

Au désert, M. Luppé, Président de la Fédération, remercie M. Defustel et les Barbentanais de leur talent et de leur zèle d'organisateur de la fête. Il salue M. de Chaumont-Quitry, au nom de la Provence et M. Léon Daudet, si aimé dans le pays d'Arles. M. de Luppé lit ensuite un télégramme de M. André Vincent empêché au dernier moment de se rendre à Barbentane. Le nom de M. André Vincent est acclamé.

M. le marquis de Chaumont-Quitry dit sa joie de se trouver en présence d'un si beau spectacle. Puis il parle du prince qu'il a représenté à Barbentane en ce moment, remplaçant MM. Paul de Girard et Vernet qui n'ont pu assister à la fête, M. de Chaumont-Quitry est très longuement acclamé.

Au nom de Barbentane, M. Defustel dit sa joie et celle de ses amis : mais le président de Barbentane est modeste et les acclamations dont il est l'objet montrent que chacun reconnaît et apprécie les talents dont il a fait preuve et qu'a si bien vantés M. de Luppé.

M. Charles Fraisse, vice-président de la Fédération, parle au nom des Cavaillonnais dont il est le chef très aimé.

Puis Arnavielle, au nom de Pignan, de Villeveyrac et de la Vendée languedocienne, porte un brinde à Barbentane et à la Vendée provençale. Sur les instances de la salle entière, il chante la « Coupo Santo » dont l'assistance debout et recueillie, reprend le refrain. Déjà les auditeurs venus exprès pour la réunion ont réussi à pénétrer : il y a plus de « deux mille voix » qui chantent « Coupo Santo ».

Notons qu'à la fin du banquet, un groupe d'élégantes sœurs de Mireille ont distribué une petite fleur, souvenir de la fête, et que le meilleur accueil leur a été fait.

LE GRAND MEETING

A trois heures, cinq mille personnes sont serrées dans la « salle verte » dont heureusement les parois sont élastiques. C'est un grand meeting de royalistes.

M. le marquis de Chaumont-Quitry préside. Il est ému de cette affluence et, devant une telle assemblée si majestueuse, si imposante, il dit ses espoirs. Il salue la Provence au nom de la province du Berry. Le délégué du prince est l'objet d'une immense ovation.

M. Jacques Foy prononce un remarquable discours dans lequel il montre comment la considération unique du salut national nous met à l'abri de toutes les aventures électorales et autres. Il fait l'éloge de Barbentane et des sections laborieuses de Provence.

M. Haour parle de la défense des intérêts catholiques. Avec la belle éloquence qu'on lui connaît, il montre l'union de tous les Français sur le terrain catholique et monarchique.

M. Joseph Amic, reprenant ce thème parle de Jeanne d'Arc qui sauva la France par le Roi. Il termine sa vibrante allocution en s'écriant : « Vive le Christ qui aime les Francs ! Vive le Roi lieutenant du Christ ! »

M. Marcel Viel, barbentanais d'adoption, dit sa joie de se trouver dans ce pays où il a tant d'amis et où il vient peu, dit-il, car on n'y a pas à faire des royalistes, tandis qu'autre part, il y a bonne œuvre à accomplir. Avec son esprit saisissant et sa satire mordante, il stigmatise les tares du régime, au milieu du plus franc succès.

M. Abel Bréart, qui a aussi contribué à l'organisation de la fête et qui, avec Marcel Viel, Jacques Foy, Amic et Haour a parcouru la Provence, tire les leçons d'espérance qui se dégagent des résultats obtenus, ces dernières années, en pays arlésien, où la tradition royaliste a toujours été si vivace.

Léon Daudet, longuement acclamé, parle des progrès de l'Action Française, réunie autour du génie de Charles Maurras, mis au service de la personne de Monseigneur le duc d'Orléans. L'éloge qu'il fait de Maurras et du prince est excessivement émouvant et subjugué l'assistance, vraiment empoignée par son éloquence si méridionale, si claire et si puissante. Léon Daudet termine en faisant le serment de renverser la République par tous les moyens et au prix de tous les sacrifices nécessaires à sauver le pays de la menace allemande.

M. Defustel, dès que l'immense enthousiasme soulevé par la péroraison de Daudet est un peu calmé, se lève et demande à l'assemblée d'acclamer MM. le marquis Chaumont-Quitry et Léon Daudet, citoyens d'honneur de Barbentane. Cette proposition est accueillie avec joie.

L'« Arabi » se dresse alors, et, en quelques mots brefs, tire les conclusions de tous les discours en appelant le Roi fédéraliste. Il convie tous les Méridionaux à aller à Lourdes, fêter l'inauguration de la plaque portant l'inscription des paroles bigourdanaises prononcées par la Vierge de Massabielle. Et c'est sur le chant de « Prouvençau e Catouli » que se terminent les discours.

Deux ordres du jour, l'un à l'Action Française, à Charles Maurras ; l'autre à Mgr le duc d'Orléans, sont lus par M. de Chaumont-Quitry et acclamés par l'assistance.

LA FIN DE LA FETE

Puis la « salle verte » se vide lentement. On remonte à Barbentane. Le départ de M. de Chaumont-Quitry et de M. le vicomte et de Mme la vicomtesse de Luppé donne l'occasion de longues acclamations. L'ovation va plus fort lorsque s'ébranle le landau qui emporte vers Avignon M. et Mme Léon Daudet, M. et Mme Abel Bréart. Au milieu d'acclamation sans fin, partent nos orateurs et nos chefs, emportant un souvenir délicieux de cette journée qui restera toujours vivant dans le cœur des Provençaux et des Barbentanais. Après le dîner, les illuminations terminent cette inoubliable fête.

Notre triduum de prédications

M. l'abbé Chavanet

Le triduum s'ouvrit le vendredi 5 juin, donné par M. l'abbé Chavanet, l'éloquent missionnaire apostolique si connu de tant de paroisses et cathédrales.

Notre héroïne fut glorifiée par l'orateur sacré en trois superbes discours :

Jeanne d'Arc et sa mission.

Jeanne d'Arc et la femme française.

Jeanne d'Arc et la France.

Nous regrettons de ne pouvoir citer ici ces beaux discours en entier.

Nous ne résistons pas toutefois au désir de donner un simple fragment détaché du troisième panégyrique, celui du dimanche, qui fut le bouquet final et qui impressionna vivement l'immense auditoire :

« Un évêque et un prêtre ne sont pas plus l'Eglise qu'un général et un officier ne sont l'armée: et vous tiendriez pour un insensé celui qui maudirait l'armée ou la marine à cause de la trahison d'un Bazaine ou d'un Ullmo.

« L'Eglise, la véritable Eglise, mon Eglise catholique et bien française, celle-là, Messieurs, elle est avec Suger, moine de St-Denis qui, au temps de Louis VII, gouvernait notre pays pour le bien du peuple. Mon Eglise ! Ma France bien-aimée ! je les vois, avec Charlemagne, Louis IX, reculant nos frontières jusqu'à Aix-la-Chapelle et sur les rives de Carthage. Elle est, avec Louis XII et le cardinal d'Amboise dénommés à juste titre « les pères du

peuple ». Mon Eglise, ma France ! Je les vois, avec le cardinal Richelieu et le cardinal Mazarin, qui, aux temps de Louis XIII et de Louis XIV, ajoutent de nouveaux fleurons à la couronne de notre patrie ! ma France ! elle est sur le parvis de Notre-Dame, quand, en 1804, le Pape Pie VII embrassa le premier consul, Bonaparte. Mon Eglise ! Ma France ! elle est, en 1838, avec Montalembert, Ozanam, Charles X et tous nos vaillants de la grande armée africaine, qui viendront renouveler sur la terre algérienne les prouesses des croisés de saint Louis.

Mon Eglise ! Ma France ! Messieurs, je les trouve, au 25 juin 1848, sur les barricades de la Bastille, avec Monseigneur Affre, portant le rameau de la paix et tombant noyé dans son sang qu'il verse pour l'amour de son pays, quand d'autres le trahissent et trompent le pauvre peuple. Je les vois en 1870, sur le champ de bataille de Loigny avec Charrette et les zouaves de Pie IX qui, par leur bravoure, font reculer le barbare allemand et apprennent aux lâches comment les vrais Français, les vrais chrétiens meurent pour la patrie. Mon Eglise ! Ma France ? elles sont, en 1882, sur la terre tunisienne, avec le cardinal Lavignerie, dans les plaines de Tombouctou avec le lieutenant Hourst et Monseigneur Hacquard, plantant notre drapeau et la croix dans ces immenses déserts, quand d'autres, sur le continent, chez nous, chassent le prêtre et la religion au nom de la fraternité. Arrière ! sinistres farceurs et vive Dieu ! vive l'Eglise ! vive la France ! malgré vous, vos mensonges et vos turpitudes de libertaires et de farouches égalitaires. Demain, comme hier, contre vous, nous vengerons notre Dieu, notre patrie, et, s'il le faut, une fois de plus, à l'instar de Jeanne d'Arc, nous mourrons pour faire vivre notre France bien-aimée. »

LOURDES

M. le Curé de Rognonas organise un *Pèlerinage diocésain* du 7 au 12 septembre.

Le *train spécial de pèlerinage* partira de la gare de Barbentane, le lundi 7 septembre, vers 1 heure de l'après-midi — et arrivera le mardi 8 septembre à Lourdes, vers 5 heures du matin. *Prix des places* : 25, 38 et 52 francs.

— Le *Pèlerinage national (Provence)* aura lieu du 18 au 25 août. *Prix des places* : (Départ de Tarascon), 26 fr. 25, 41 et 60 francs.

La Fête-Dieu. Première Communion des Petits

Le compte-rendu de cette solennité paraîtra dans notre prochain numéro.

— La première communion privée des petits enfants eut lieu le dimanche de la solennité, 14 juin.

Cette touchante communion nous rappelle la poésie de Jacques Norbert :

*Communion d'enfants! Communion d'enfants!
Chose du ciel, si douce aux serviteurs fervents.
Plus d'atours flambants neufs, de brassards ni de cierges,
Mais l'âme toute neuve en la fleur des corps vierges.
Les cloches, ce matin, n'ont pas de carillon;
Dieu n'en trace pas moins dans les cœurs son sillon.
Les mères ont fait trêve à leurs coquetteries.
Et près de leur enfants se serrent attendries.*



Le Concours diocésain d'Instruction religieuse du 23 mai

Nos écoles de garçons et de filles ont fait assez bonne figure à ce concours général.

Le classement total a été publié par la *Semaine Religieuse* du 7 juin — et nous y voyons qu'un 2^{me} Prix a été remporté par l'Ecole du Deyme — et deux 1^{res} Mentions très honorables par notre Ecole de Canade :

« 2^e Prix : M. Cyprien Bertaud (Ecole de Barbentane).

Cours moyen. 1^{re} mention très honorable : Marie-Louise Accarias (Ecole de Barbentane).

Cours élémentaire. 1^{re} mention très Honorable : Lucie Ménard (Ecole de Barbentane).



Choses agricoles

— Nous publierons, dans notre prochain numéro, une très intéressante étude sur le *Syndicat agricole*.

— En attendant nous sommes heureux d'annoncer que la *caisse d'assurances contre l'incendie* qui fonctionne dans notre commune (*caisse locale mutuelle « Incendie »*) vient d'obtenir du ministère de l'agriculture une subvention de *vingt-cinq cents francs* pour subvenir aux frais de premier établissement et se constituer un fond de réserve.

— *Oléiculture*. Il y a eu, en 1913 **146** propriétaires déclarants, auxquels il a été réparti et payé la somme de 2.005 fr. 31 c. — pour une superficie de 138 hectares 77 ares, avec 28.714 pieds. — Pour 1914, il y a **186** déclarants. Superficie : 162 hectares 21 ares, avec 33,629 oliviers.



L'Education des Enfants

XXXIII. La timidité. — L'enfant ne doit pas être présomptueux et sûr de lui; mais il ne faut pas davantage qu'il soit timide. Il deviendrait sauvage et perdrait ses facultés.

Il n'est pas rare de voir bébé détourner la tête ou fondre en larmes en face d'une figure inconnue.

Accoutumez-le donc, tout petit, à voir des étrangers, à leur dire adieu ou bonjour, à sa façon, et à aller dans les bras d'une amie.

Cependant ne le brusquez pas, sous peine d'augmenter le mal; mais favorisez les occasions de rencontres. Ici l'habitude joue le plus grand rôle.

Rappelez-vous aussi que s'il est aisé d'empêcher un enfant de faire une chose, il est très difficile de lui faire faire un acte auquel il se refuse, uniquement, quelquefois par un entêtement irréfléchi.

Gardez-vous de l'exercer à la résistance en acceptant qu'il ait le dernier mot. Autant que possible tournez la difficulté. Par exemple, bébé ne veut pas dire adieu; prenez-lui la main et agitez-la vous-même. Il aura obéi, non volontairement, je le veux bien, mais il aura obéi; cela suffit.

XXXIV. Conquérir l'estime. — Jusqu'à ce jour, nous ne nous sommes occupés que de bébé qui tombait ou de l'enfant adolescent.

Aujourd'hui songeons un peu à *Lui* ou à *Elle* d'âge à se marier. Quand ils se seront choisis, il faut espérer qu'ils se seront reconnus réciproquement toutes les qualités.

Et effectivement pendant les premières années de leur mariage, ils seront tout disposés à fermer les yeux sur toutes leurs imperfections.

Mais au bout de trois ou quatre ans, ils les rouvriront petit à petit et commenceront à mesurer leurs qualités réciproques.

Il faut qu'à ce moment ces qualités en éclatant imposent l'estime.

Il est très bien de se faire aimer, il est plus nécessaire encore de se faire estimer.

C'est à ce prix qu'ils pourront compter sur un bonheur solide et durable.

GREMPERT.

Miettes Historiques

ANNÉE 1791 (8^e article)

(Voir à partir de Décembre 1913)

Faits généraux. — 4 Janvier : Les ecclésiastiques de la Constituante, autres que les 50 prêtres guidés par Talleyrand et l'abbé Grégoire qui avaient déjà fait soumission, refusent de prêter serment constitutionnel.

16 Février : Décret supprimant les corporations d'arts et métiers.

16 Mars : Lettre de Pie VI à Louis XVI et à la Constituante contre la Constitution civile du clergé.

26 Mars : Adoption du système métrique.

13 Avril : Lettre de Pie VI aux Evêques de France et au peuple portant condamnation solennelle de la Constitution civile.

12 Mai : Création d'une Haute Cour nationale pour connaître des crimes politiques.

Septembre : Vote de la Constitution de 1791. Elle instituait trois pouvoirs :

1) Législatif : assemblée unique, 742 membres élus pour 2 ans au suffrage restreint ;

2) Exécutif : Roi avec droit au veto ;

3) Judiciaire : Magistrats élus.

14 Septembre : Décret annexe à la France le comtat venaissin (Vaucluse), et l'incorpore au département des Bouches-du-Rhône.

1^{er} Octobre : Ouverture des Séances de l'Assemblée législative ; Ministère constitutionnel.

7 Novembre : On déclare « suspects de trahison » les français émigrés et rassemblés à la frontière. Leurs biens sont confisqués.

29 Novembre : Les prêtres réfractaires sont déclarés « suspects de révolte ». Les directoires départementaux peuvent désormais les éloigner de leur domicile sur une simple dénonciation de 4 citoyens.

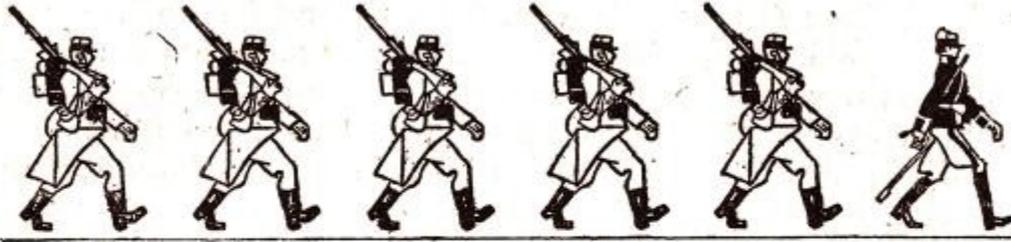
17 Décembre : Le Roi oppose son veto à ces deux décrets.

Municipalité. — Les officiers municipaux élus aux deux élections de 1790 conservent leurs fonctions jusqu'au mois de novembre. En vertu des articles 42 et suivants du décret du 15 janvier de l'année précédente, de nouvelles élections deviennent nécessaires à ce moment-là. Au Conseil du 13 novembre, M. Fontaine expose que les pouvoirs du maire, de deux officiers municipaux, du procureur et de dix notables expiraient le lendemain. Séance tenante, M. Martin, secrétaire de la municipalité lit à haute voix les lettres patentes du Roi réglementant ces élections. La Constituante n'avait établi que le suffrage restreint. Pour être électeur dans les assemblées primaires, il était nécessaire de payer une contribution égale à trois journées de travail. Ces assemblées primaires choisissaient un membre sur 100 électeurs. La réunion de ces élus qui devaient avoir dans les campagnes un revenu d'au moins 150 journées de travail, constituait les véritables assemblées électorales dont le rôle était de désigner les députés et les magistrats. Dans ses lettres, le Roi explique ce mécanisme. Les bruits de la salle, péniblement contenus pendant cette lecture s'accrurent ; et un tumulte indescriptible marqua la fin de la réunion. Cent cinquante citoyens essayent de protester contre la limitation des droits des électeurs et manifestent l'intention de voter sans présenter les quittances d'impôts. La séance menaçait de tourner au tragique, lorsque le maire, prenant la parole, fit remarquer que la municipalité n'avait aucune qualité pour trancher la question, et promit d'en référer au Directoire. — Cette réponse parut satisfaisante et les perturbateurs se dispersèrent.

Un courrier fut envoyé à Tarascon. Il devait demander conseil aux membres du Directoire et rechercher avec eux les moyens de prévenir de nouveaux troubles. Le Directoire répondit malgré cela qu'il ne pouvait ni modifier la loi — c'était naturel — ni envoyer à Barbentane des Commissaires de police.

Dans la soirée, le Maire, décidé à passer outre, convoque les électeurs pour le lendemain matin, lundi 14 novembre. Guillaume Joubert est élu maire avec 131 suffrages. MM. Louis Glénat et Antoine Reboul obtiennent 122 voix, et sont proclamés officiers municipaux. Et en dernier lieu, Joseph-Honoré Raoulx, notaire, réunissant 110 suffrages est désigné pour remplir les fonctions de Procureur de la Commune.

(A suivre).



Courrier Militaire

— *Lafont, Draguignan, 5 mai* : Sur une carte représentant *les Nouvelles Casernes* de Draguignan : « Excusez-moi, Monsieur le Curé, si je n'ai pas été vous voir avant de quitter Barbentane.

« Au sortir de l'église, lors de la messe pour mon pauvre frère, ma mère se trouva fatiguée. Je dus l'accompagner. C'est ce qui m'empêcha d'aller vous serrer la main... Hier, nous avons eu une marche très pénible. On veut nous entraîner vers les Alpes, car nous devons partir le 10 juin.

« Je suis heureux d'aller revoir les montagnes. Le temps y passe plus vite et bien plus agréablement qu'à la caserne... »

— *Deurrieu, Meknès, 7 mai* : « Au retour du *mois de Marie*, j'ai trouvé le charmant *Echo*, conseiller, ami vrai du soldat... douce surprise!... Aussi, malgré l'heure tardive, je réponds immédiatement par un merci bien sincère à cette touchante attention dans laquelle se trahit le désir que vous avez du bien de nos âmes.

« Vous craigniez à notre départ, et vous aviez raison, qu'une mauvaise fréquentation et le milieu dans lequel nous sommes au régiment nous entraînent, malgré nous, à l'hypocrisie du respect humain. C'est pourquoi vous vous êtes dit : Il faut à ces jeunes gens un conseiller, un ami qui, de temps à autre, vienne leur rappeler le respect et la pratique de leurs devoirs religieux. Comme je ne pourrai plus le faire de vive voix, mes paroles seront portées par ce petit Bulletin mensuel, qui tout en leur montrant le chemin qu'ils doivent suivre, les tiendra au courant des nouvelles du pays natal. »

« L'idée ne pouvait être meilleure — et ceux qui, comme moi, ont quitté, voici vingt et un mois bientôt, leur famille, vous en auront une éternelle reconnaissance... Avant de terminer, je n'exprimerai qu'un désir, celui de voir se répandre ce salubre procédé dans toutes les paroisses de France... »

— *Siméon Riffard, Montélimar, 10 mai* : « Je voudrais, comme les camarades, pouvoir faire passer l'*Echo* aux uns et aux autres. Malheureusement, ici, ce n'est pas possible.

« Nous avons eu dimanche et lundi, de belles têtes d'aviation. 140 d'entre nous furent choisis pour monter la garde au terrain de manœuvres. Aussi pour récompense, la journée fut payée 25 centimes, chose très rare!... En attendant de pouvoir retourner à Barbentane, je vous envoie le plus amical bonjour ainsi qu'à M. l'abbé. »

— *Crouzet, Villefranche, 11 mai* : « Je suis arrivé, de retour de permission, en bonne santé, mais non sans avoir souffert de la maladie du régiment, si bien nommée le *cafard*. Je suis resté quelques jours sans reprendre mon ancien emploi, mais demain je rentre à la cuisine. J'aurais préféré ne plus y rentrer de tout l'été. L'ordre est donné ; mieux vaut l'exécuter sans murmure et de bon cœur... Dimanche, j'ai profité d'une sortie pour me rendre à l'église où j'ai assisté aux vêpres. J'en ai été très heureux. L'église est bien belle... »

— *Joseph Granier* : Deux jolies cartes, avec un cordial bonjour des manœuvres, l'une du 14 mai : *Mantes* — la seconde, du 1^{er} juin : *Poix, le Viaduc près de la route d'Abbeville*.

— *François Ayme, Antibes 21 mai* : « La semaine dernière, au cours d'une manœuvre contre le 23^e Chasseurs Alpains, je suis tombé tête à tête sur mon cher copain Pierre Reboul, avec lequel j'ai pu causer, à mon grand plaisir, un bon moment... Cette semaine, grande manœuvre de deux jours avec le 114^e, le 163^e, les 23^e, 24^e et 6^e Chasseurs Alpains et 4^e batteries d'Artillerie de montagne... »

On a été très bien et l'on a passé dans de charmants petits patelins, tels que St-Paul, Villeneuve, la Calle... D'une foule de petites villas s'échappaient de délicieux parfums. Ce ne sont que jardins de roses et d'orangers... C'est beaucoup plus agréable qu'à Toulon... Le bonjour à M. le Vicaire et à tous les Barbentanais. 480 et la fuite! »

— *Julien Audibert, Stenay, 25 mai* : « La vie toujours silencieuse que l'on mène dans les casernes de l'Est ne me permet pas de vous donner beaucoup de détails. Dans ce coin perdu de la Meuse, l'*Echo* m'apporte un peu de bonheur. Dimanche dernier, j'ai assisté à la fête, très bien réussie, de Jeanne d'Arc... »

— *Fernand Barral, Nîmes, 26 mai* : « Dimanche, Nîmes était en fête. On célébrait Jeanne d'Arc. Les rues étaient pavoisées et ornées de lanternes vénitiennes. Le soir, des groupes de jeunes gens parcouraient les boulevards en formant un cortège. On remarquait de petits enfants habillés en guerriers et marchant au son de la musique... La foule ne leur ménageait pas ses applaudissements... »

— *Dourgas, Briançon, 28 mai* : Une carte, avec un affectueux

bonjour, de la frontière d'Italie (1933 m.) et l'obélisque de Montgenèvre (hauteur 20 mètres.)

— *René Daire, Hyères, 29 mai* : sur une carte (vue générale d'Hyères) : « Nous arrivons du camp de Carpiagne où depuis le 11 mai nous avons effectué des tirs et des manœuvres. Ces exercices, favorisés par le beau temps, sauf le dernier jour, constituent une agréable diversion avec la vie de caserne beaucoup plus tranquille. J'irai sans doute vous faire une visite la semaine prochaine. »

— *Anastase, Oulmès-Maroc, 18 mai* : « Me voici arrivé à Oulmès au bout de 6 jours de marche. Nous faisons de 35 à 40 kilomètres par jour et tout le temps dans le sable. Il nous tardait d'arriver, mais maintenant on la passe très belle car on ne f... rien du tout... Oulmès est une joie petite ville... Le 25 mai, nous partirons pour prendre Taza... C'est la dernière, mais la plus difficile car il n'y a pas de chemins... On y arrivera quand même. Les Français n'ont jamais reculé et ils ne reculeront pas devant de pareilles gens. Un bonjour à tous les camarades sous les drapeaux... »

Etat Religieux

BAPTEMES

Mai

16. Marguerite-Laurence Daire. Parrain, Laurent Daire ; marraine, Marguerite Armand.

17. Joseph Onis. Parrain, Joseph Rome ; marraine, Rachel Rome.

30. Juliette-Claudine Berthaud. Parrain, Claude Berthaud, marraine, Julie Arnoux, épouse Cabassole.

Juin

7. Dina Bufalini. Parrain, Antonin Rossi ; marraine, Philomène Rossi, épouse Diciani.

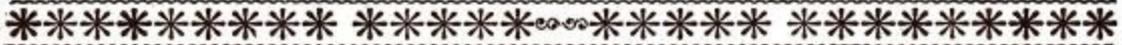
SEPULTURES

Mai

15. Henri-Marius Arnaud, 3 mois.
20. Marie Mouret, épouse de Sébastien Chabert, 57 ans, à la Fontaine.
22. Marthe Anastay, épouse de Louis Bertaud, 84 ans, rue de la Clastre.
29. Athalie-Estelle-Louise Constant, 61 ans, chemin de la Gare.

Juin

3. Jean-Antoine Constant, époux Michel, 77 ans, Romette.
5. Angéline (Pauline) Couttier, 10 ans, à la Pointue. — *Enfant, modèle de sagesse et de piété, elle prit son essor vers le ciel alors que le dernier Ave Maria du chapelet qu'elle récitait sans cesse pendant sa maladie, expirait sur ses lèvres.*
8. Jacques Achard, époux Galissard, 65 ans, Berterigues.



LE CATECHISME

De temps en temps, quand, après avoir médité, discuté, après avoir un peu bâti et beaucoup détruit, je voyais avec douleur mes convictions par terre; alors, j'allais chercher dans un coin de ma bibliothèque un petit livre, vieux, usé, relié en parchemin. C'était le catéchisme qui m'avait servi à me préparer à ma première communion.

A. DE MELUN.



LE BAPTÊME

Ah! la frêle et gentille créature!

Sur la terre, elle vient de faire son entrée!... Autour de son berceau chacun se penche avec amour... Des larmes joyeuses perlent aux yeux des parents ravis; un petit ange est venu parmi eux... Et tous, rendent grâce à Dieu et le remercient de ses bienfaits...

Mais la naissance d'un enfant n'apporte pas seulement de la joie aux parents; elle leur amène aussi des devoirs... L'enfant, né de leur union n'est pas uniquement une créature destinée à être la joie de leurs yeux et l'espérance de leur vieillesse... Non! L'enfant, envoyé par Dieu ici-bas, doit être regardé par son père et sa mère comme un dépôt sacré dont, SEULS, ils ont la garde et la responsabilité.

Pendant toute leur existence, ils devront veiller sur cet enfant; de multiples devoirs seront à remplir envers lui; le père et la mère — vraiment dignes de ce nom — doivent donc *toujours* être prêts à accomplir auprès de la chère et faible créature qu'est cet enfant TOUTES les charges qui leur incombent...

D'abord ils assureront à l'enfant l'acte qui fait naître les âmes à la vie de la grâce: les eaux du BAPTÊME couleront sur le front du nouveau-né devenant ainsi, par la vertu du sacrement, enfant de l'Eglise, frère de Jésus-Christ et héritier du ciel!

Parents chrétiens, c'est donc maintenant que vont commencer vos devoirs... Au premier rang de ceux-ci vient, naturellement, la formation *religieuse* de l'enfant.

... Car celui-ci va grandir et... vieillir. C'est hélas! la loi inexorable... Sa petite intelligence va s'éveiller... ses lèvres vont gazouiller...

Eh bien! à ces lèvres qui vont s'ouvrir, apprenez à bégayer le saint nom de Jésus... À ces yeux, pleins de la divine clarté, montrez les saintes images... De ce cher enfant, en un mot, appliquez-vous, dès l'enfance, à faire un chrétien... un chrétien comme il en faut de nos jours; sans peur et sans reproches!

Le Gérant: J.-B. ROUDIL. — Imp. Vve Paquet, R. de la Charité. Lyon.

ÉCHO DE BARBENTANE

Juillet 1914

Sommaire

- Page 02 = Nos fêtes de Jeanne-d'Arc et de la Saint-Philippe ;
Page 06 = Notre triduum de prédications ;
Page 07 = Lourdes ;
Page 08 = Fête-Dieu. Première communion des petits ;
Page 08 = Le concours diocésain d'instruction religieuse ;
Page 09 = Choses agricoles ;
Page 09 = L'éducation des enfants ;
Page 10 = Miettes historiques, année 1791 ;
Page 12 = Courrier militaire ;
Page 14 = États Religieux ;
Page 15 = Le catéchisme ;
Page 16 = Le baptême.

Autres index : Petit-Marseillais ; Éclair de Montpellier ; Paul de Girard ; Action Française ; Royaliste ; Chaumont-Guitry ; Haourt ; Amic ; Bréart ; Luppé ; Léon Daudet ; Defustel ; Fraisse ; Arnavielle ; Lagoy ; Riqueau ; Frédéric Mistral (neveu) ; Dupuy ; Guigues ; Harmonie Gauloise ; Chavanet ; Camelot du Roi ; salle verte ; Foy ; ligueur ; Maurras ; école du Deyme ; école de Canade ; Mutuelle ; oléiculture ; timidité ; estime.

Source : collection Odile Ollier-Bolvin.